

30 DEC. 2013

30 DEC. 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL Politiques
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013
(2^{ème} séance sans quorum)

DLB 1003/13

L'an deux mille treize et le Jeudi 19 Décembre à 17h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Présents : MM. Robert BAISSÉ, Guilhem BONNARIC, Adam DA SILVA, André GALINIER, Alain HUC, Yves LAUGE, Michel LOUP, Pierre MARHUENDA, Michel ODILE, Guy ROUDIER, Alain RYAux, Alain SENEGAS.

Absents excusés : Mme Nathalie ESTELLON
MM. Bernard CHAUD, Henri GRANIER, Robert GELY, Philippe HUPPE, Alain SENEGAS.

Objet : DECISIONS DU PRESIDENT

Monsieur le Président expose que conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical est invité à prendre connaissance des décisions prises par le Président, en vertu de la délibération du 7 Mai 2008, qui sont les suivantes :

DC 2013-214 SERVICES DE TELEPHONIE MOBILE DU SICTOM PEZENAS-AGDE MARCHÉ N°2013-16

Signature d'un marché relatif à la prestation services de téléphonie mobile du SICTOM Pézenas-Agde avec la société Orange sis : 30 avenue Marcel Dassault – 31 506 TOULOUSE, pour un montant annuel maximum de 45 000 HT €uros. Le marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

DC 2013-216 ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PASSATION D'UN MARCHÉ DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES SUR LA COMMUNE D'AGDE N°2013-20

Déclaration sans suite, pour des motifs d'intérêt général, la consultation en procédure adaptée lancée en application de l'article 28-1 du code des marchés publics, relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation d'un marché de collecte des déchets ménagers et assimilés sur la commune d'Agde.

DC 2013-217 Contrat de location de locaux destinés à la Société d'Economie Mixte SEMPER

Signature d'un bail commercial d'une durée maximum de 9 ans avec la SCI ORANA, représentée par sa gérante Florence SOULERIN et domiciliée 41B avenue de Verdun à Pézenas, pour des locaux situés rue des Frères BOUILLON- ZA les Rodettes à Pézenas (34120). Le montant du loyer est fixé à 1 800 euros H.T par mois.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

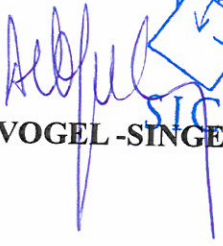
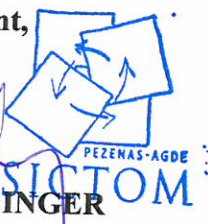
Après en avoir délibéré à l'unanimité.

PREND ACTE du compte rendu des décisions sus exposé.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an susdits.

Le Président,



Alain VOGEL -SINGER

SOUS-PREFECTURE BEZIERS
REÇU LE

30 DEC. 2013

Bureau des Politiques
Publiques

SICTOM PEZENAS - AGDE
REÇU LE

30 DEC. 2013

Service Courrier